

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240702\_P\_098  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

VU la décision n° 20240527\_P\_081 du président de la Communauté de Communes Loire - Semène

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance**

Objet : En complément de la décision 20240430\_P\_081  
Signature d'une convention de formation avec la société AIGA SAS pour la formation du logiciel, « Inoé » RPE Initiale suite à des changements de dates de formation

Le Président,

N° 20240702\_P\_098

Décide

De signer une convention de formation en complément à la convention :

20240430\_P\_081

**OBJET**

**Société AIGA SAS**  
Représentée par son président M. MEUNIER  
110 Avenue Barthélémy Buyer  
69009 LYON

Pour la formation du logiciel, « Inoé » RPE Initiale

**Dates :** Les 16 et 17 juillet 2024

Participants : Laurence Vincent  
Aurélie PINATEL  
Tiffany FREYCENET- PEYRARD

**Montant :** Sans incidence tarifaire

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 2 Juillet 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240702-20240702\_P\_098-AU  
Reçu le 08/07/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

